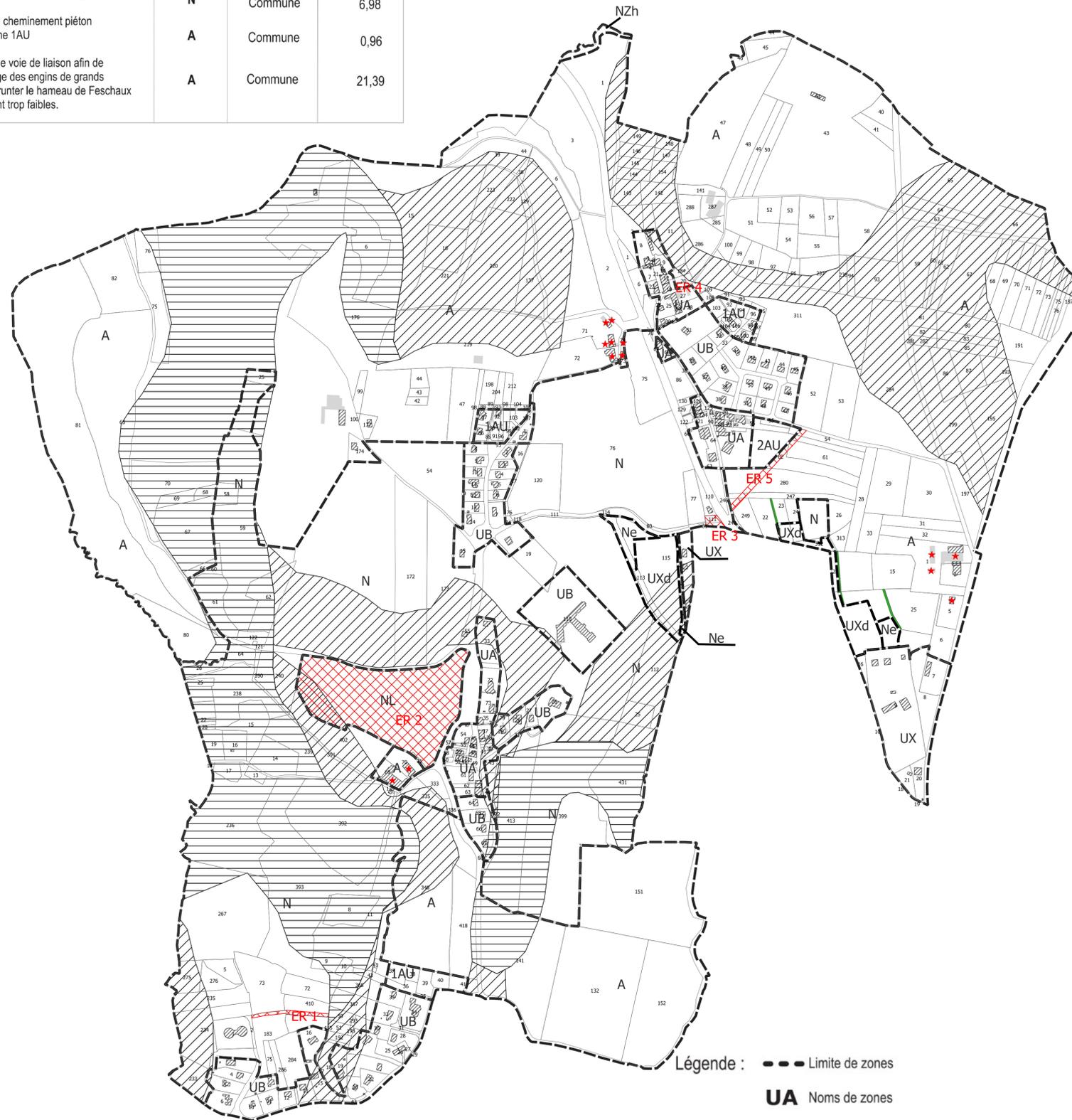


UA : Zone d'habitat ancien
 UB : Zone d'extension urbaine
 UX : Zone urbaine dédiée à l'activité
 UXd : Secteur de la zone UX
 1AU : Zone à urbaniser
 2AU : Zone à urbaniser à moyen et long terme
 A : Zone agricole
 N : Zone naturelle et paysagère à protéger
 NZh : Zone naturelle humide
 NL : Zone naturelle destinée aux loisirs
 Ne : Secteur de la zone N réservé aux équipements publics et privés de la gestion des eaux pluviales

 Plantations à créer identifiées au titre de l'article L.151.23 du code de l'urbanisme

Emplacement réservé	Zone concernée	Bénéficiaire	Surface (en ares)
ER1 : Création d'un chemin d'accès aux parcelles forestières	N	Commune	10,45
ER2 : Création d'une zone de loisirs pour offrir une aire de repos et de détente	NL	Commune	464,44
ER3 : Création d'une aire de covoiturage	N	Commune	6,98
ER4 : Création d'un cheminement piéton au contact de la zone 1AU	A	Commune	0,96
ER5 : Création d'une voie de liaison afin de permettre le passage des engins de grands gabarits, sans emprunter le hameau de Feschaux où les emprises sont trop faibles.	A	Commune	21,39



- Légende :
-  Limite de zones
 - UA** Noms de zones
 -  Emplacements Réservés
 -  Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
 -  Secteurs soumis à risque géologique fort *
 -  Secteur soumis à risque géologique moyen *

(* A titre indicatif)

Département du JURA



Commune de VILLENEUVE-SOUS-PYMONT

Plan Local d'Urbanisme

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal : le 22 Février 2017

REGLEMENT

Document graphique

Ensemble de la commune au 1/5000

REVISION, MODIFICATIONS, ET MISES A JOUR

* Modification N°1 : 07 Novembre 2018

* Modification N°2 : 23 Septembre 2020

* Mise en compatibilité avec la déclaration de projet approuvée par le Conseil Communautaire : le 29 juin 2023

Document approuvé

Le président,

INITIATIVE Aménagement et Développement



Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 Vesoul
 Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
 initiativead@orange.fr